

Bulletin

TARIF PUBLICITAIRE ET SPÉCIFICATIONS

INSTITUT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA INTELLECTUAL PROPERTY INSTITUTE OF CANADA

*L'association professionnelle en matière de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur et de dessins industriels
The Professional Association Concerned with Patents, Trade-marks, Copyright and Industrial Designs*

FORMATS ET TARIFS

- Ces tarifs publicitaires ne s'appliquent qu'aux cabinets et firmes avec un ou des membre(s) de l'IPIC. Les cabinets et firmes n'ayant pas de membre de l'IPIC doivent ajouter 100 \$ à ces tarifs.
1/4 page (jusqu'à 7 po de large x 2 1/2 po de haut) = 200 \$ 1/3 page (jusqu'à 7 po de large x 3 po de haut) = 250 \$
1/2 page (jusqu'à 7 po de large x 4 po de haut) = 300 \$ 2/3 page (jusqu'à 7 po de large x 6 1/2 po de haut) = 375 \$
Pleine page (jusqu'à 7 po de large x 9 1/2 po de haut) = 500 \$ Quatrième de couverture – pleine page seulement = 1 000 \$

TOUTES LES ANNONCES INTÉRIEURES SONT IMPRIMÉES EN NOIR ET BLANC SEULEMENT – SEULE LA QUATRIÈME DE COUVERTURE PEUT ÊTRE IMPRIMÉE EN COULEURS.

SUPPORTS ÉLECTRONIQUES

- **PLATE-FORME MAC SEULEMENT**
Fichiers image - .eps, .tif ou .jpg – dessins au trait et images en 300 dpi, nuances de gris (ou CMJN dans le cas des couleurs). Adobe Illustrator 14.0 ou version moins récente – caractères de type contour et toutes images incluses. Adobe Photoshop 11.0 ou version moins récente, 300 dpi ou plus. Quark XPress 7.5 ou version moins récente – toutes les polices de caractères et les fichiers afférents inclus.

PHOTOGRAPHIES

- Toutes les photographies qui accompagnent un article doivent être transmises en version originale ou électroniquement. Les supports électroniques peuvent être reçus en .eps, en .tif ou en .jpg – 300 dpi ou plus.

MODE DE TRANSMISSION

- Le courriel constitue le mode de transmission privilégié. Toutes les annonces publicitaires électroniques devraient être accompagnées d'une épreuve en format PDF.

TRANSMISSION

- Les fichiers peuvent être transmis par courriel à rmiskelly@tdgraham.com. Veuillez indiquer dans la case Objet « le Bulletin de l'IPIC ».

DATE LIMITE

- Le Bulletin est publié tous les deux mois (janv.-févr. / mars-avr. / mai-juin / juill.-août / sept.-oct. / nov.-déc.). La date limite de réservation d'un espace publicitaire est le 1^{er} jour du mois.
(P. ex. : 1^{er} janvier pour l'édition janv.-févr.)
Les documents d'impression ou fichiers électroniques doivent être reçus avant le 15 du mois.
(P. ex. : 15 janvier pour l'édition janv.-févr.)

RÉSERVATION

- Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour réserver un espace publicitaire, veuillez communiquer avec Jennifer Brière au 613-234-0516 ou à admin@ipic.ca. Le Bulletin est aussi offert en ligne dans la section pour les membres.

RABAIS DE

- Les annonces publiées plusieurs fois au cours de l'année bénéficieront du rabais suivant : 1 à 2 numéros consécutifs – aucun rabais consenti, 3 à 5 numéros consécutifs – rabais de 10 %, 6 numéros consécutifs ou plus – rabais de 15 %.

DIAGRAMME DES FORMATS

